

## L'apprentissage au 31 décembre 2015

**Au 31 décembre 2015**, les centres de formation d'apprentis accueillent 405 200 apprentis, soit une stabilité par rapport à 2014 (- 0,2 %). La baisse s'atténue fortement dans l'enseignement secondaire (- 2,2 % contre - 6,7 % entre 2014 et 2015), tandis que la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur s'accélère de façon marquée (+ 3,8 % après + 0,6 % en 2014). Le nombre d'entrées en apprentissage est en progression en 2015 (+ 1,9 %). Les entrées à l'issue de la classe de troisième augmentent de 3,1 %. Le poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans remonte de 0,2 point.

Aurélie Demongeot,  
Denise Latouche, DEPP-A1

**Au 31 décembre 2015**, 405 200 apprentis suivent une formation principalement dans un centre de formation d'apprentis ([voir « SOURCE ET DÉFINITION »](#) et [« LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS »](#)), essentiellement sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère en charge de l'Agriculture en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM).

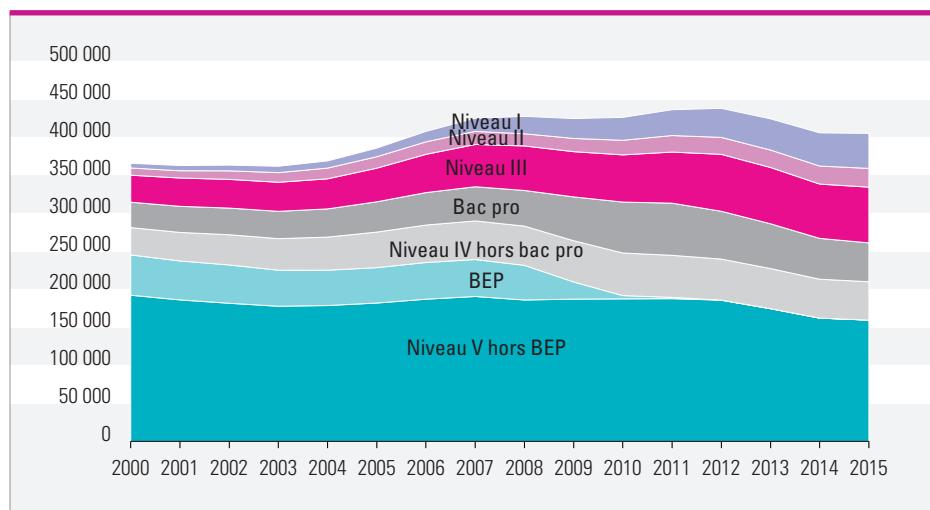
### Évolution de la répartition de l'apprentissage entre les enseignements secondaire et supérieur

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années : croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse

dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. Les années 2013 et 2014 ont été marquées par une baisse de l'effectif d'apprentis tirée par la diminution des apprentis en CAP. En 2015, le nombre d'apprentis stagne (- 0,2 %) ([FIGURE 1](#)).

La stagnation résulte de deux évolutions contraires : le nombre de jeunes préparant un diplôme du second degré diminue alors que ceux préparant un diplôme du supérieur augmente ([FIGURE 2](#)). Les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, qui rassemblent les deux tiers des apprentis, sont en baisse continue depuis 2008. En 2015, la décroissance se ralentit : - 2,2 % après - 6,7 % en 2014. Les formations du secondaire accueillent 6 000 apprentis de moins en 2015 par rapport à 2014. Les effectifs baissent en CAP et en baccalauréat professionnel – bac pro – (2 600 jeunes

### 1 – Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2015



Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Source : MENESR-DEPP- Enquête SIFA.

## 2 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2015 (%)	Part des filles en 2015 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2014	2015	Évolution (%)			2014	2015	Évolution (%)
Niveau V	CAP	150 810	148 184	- 1,7	36,6	26,4	85 486	86 945	1,7
	Autres	11 416	11 426	0,1	2,8	33,3	9 550	9 571	0,2
	<b>Total</b>	<b>162 226</b>	<b>159 610</b>	<b>- 1,6</b>	<b>39,4</b>	<b>26,9</b>	<b>95 036</b>	<b>96 516</b>	<b>1,6</b>
Niveau IV	Bac pro	53 697	51 112	- 4,8	12,6	22,7	19 689	19 360	- 1,7
	BP	42 284	41 148	- 2,7	10,2	44,6	21 606	21 073	- 2,5
	Autres	8 899	9 322	4,8	2,3	38,5	6 014	6 379	6,1
	<b>Total</b>	<b>104 880</b>	<b>101 582</b>	<b>- 3,1</b>	<b>25,1</b>	<b>33,0</b>	<b>47 309</b>	<b>46 812</b>	<b>- 1,1</b>
<b>Secondaire</b>		<b>267 106</b>	<b>261 192</b>	<b>- 2,2</b>	<b>64,5</b>	<b>29,3</b>	<b>142 345</b>	<b>143 328</b>	<b>0,7</b>
Niveau III	BTS	58 620	60 095	2,5	14,8	36,0	31 505	32 417	2,9
	DUT	5 799	5 918	2,1	1,5	37,2	3 668	3 758	2,5
	Autres	7 000	7 304	4,3	1,8	53,0	3 813	4 144	8,7
	<b>Total</b>	<b>71 419</b>	<b>73 317</b>	<b>2,7</b>	<b>18,1</b>	<b>37,8</b>	<b>38 986</b>	<b>40 319</b>	<b>3,4</b>
Niveau II	Licence	15 830	16 612	4,9	4,1	45,1	15 735	16 521	5,0
	Autres	7 913	8 043	1,6	2,0	49,2	5 092	5 208	2,3
	<b>Total</b>	<b>23 743</b>	<b>24 655</b>	<b>3,8</b>	<b>6,1</b>	<b>46,4</b>	<b>20 827</b>	<b>21 729</b>	<b>4,3</b>
	Ingénieur	18 620	19 620	5,4	4,8	17,5	7 232	7 335	1,4
Niveau I	Master	13 784	14 907	8,1	3,7	54,0	10 554	11 172	5,9
	Autres	11 210	11 514	2,7	2,8	48,6	6 731	6 995	3,9
	<b>Total</b>	<b>43 614</b>	<b>46 041</b>	<b>5,6</b>	<b>11,4</b>	<b>37,1</b>	<b>24 517</b>	<b>25 502</b>	<b>4,0</b>
<b>Supérieur</b>		<b>138 776</b>	<b>144 013</b>	<b>3,8</b>	<b>35,5</b>	<b>39,1</b>	<b>84 330</b>	<b>87 550</b>	<b>3,8</b>
<b>Total</b>		<b>405 882</b>	<b>405 205</b>	<b>- 0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>32,8</b>	<b>226 675</b>	<b>230 878</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP- Enquête SIFA.

en moins dans les deux cas) et en brevet professionnel (BP) (- 1 100).

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais c'est seulement à partir du milieu des années 1990 qu'il se développe vraiment. À partir des années 2000, la croissance s'accélère avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat). En 2015, 144 000 jeunes suivent une formation du supérieur en apprentissage. L'évolution repart à la hausse après un ralentissement de la croissance du nombre d'apprentis : 3,8 % en 2015, après + 0,6 % en 2014 et + 2 % en 2013, contre plus de 10 % en 2012 et 2011. Les effectifs de niveau III augmentent (+ 2,7 %) après deux années de recul (- 1,1 % en 2013 et - 3,6 % en 2014), en lien avec les évolutions des effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage. Le nombre d'apprentis en niveau I continue d'augmenter (+ 5,6 %) porté par ses deux formations principales, le master (+ 8,1 %) et le diplôme d'ingénieur (+ 5,4 %). De même, il croît de 3,8 % pour le niveau II, grâce à sa principale formation, la licence (+ 4,9 %).

### Augmentation de 1,9 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2015, on dénombre 230 900 nouveaux apprentis (voir « [LES ENTRANTS EN APPRENTISSAGE](#) »), soit une augmentation de 1,9 % par rapport au 31 décembre 2014. Celle-ci est due principalement à la hausse des entrées dans les formations d'enseignement supérieur, qui enregistrent une croissance de 3,8 % (+ 3 200 jeunes). Les entrées dans les formations d'enseignement secondaire gagnent 0,7 %, soit 1 000 jeunes de plus. Mais, parmi les formations du secondaire, l'évolution par diplôme n'est pas homogène. Ainsi, les entrées en CAP croissent de 1,7 % alors que celles en BP diminuent de 2,5 % et celles en bac pro de 1,7 %. Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux avec en particulier 2,9 % pour le BTS, 5,0 % pour la licence et 5,9 % pour le master.

La hausse des entrées en apprentissage entre 2014 et 2015 touche particulièrement le secteur de la mécanique automobile (1 100 entrées), de la coiffure-esthétique (900), du commerce et de la

vente (900), trois secteurs relevant principalement de formations de l'enseignement secondaire. Globalement, les secteurs de production dominent toujours sur les spécialités de services dans le secondaire en formant près de 70 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur, le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 60 % des apprentis).

### Un tiers des apprentis sont des filles

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur au cours des dernières années ainsi que la baisse de l'apprentissage dans le secondaire a une double conséquence. D'une part, les apprentis sont de plus en plus âgés : 19,5 ans en moyenne en 2015 contre 18,7 ans en 2006. D'autre part, il se féminise lentement. La part des filles (33 % en 2015) varie selon le niveau du diplôme préparé en lien avec les spécialités de formation. En effet, excepté au niveau I, la part des filles est plus importante lorsque le niveau du diplôme s'élève. Ainsi, elle est de 26,9 % au niveau V et atteint 46,4 % au niveau II.

### 9 % d'apprentis en EPLE

Au 31 décembre 2015, 36 300 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPLE), soit 9,0 % des apprentis, comme en 2014 ([FIGURE 3](#)). Les niveaux III, IV et V accueillent chacun près de 12 000 apprentis alors que les niveaux I et II en accueillent globalement 1 300. La part de l'apprentissage en EPLE est la plus importante pour le BTS avec 19,1 % et pour le bac pro (15,0 %). Entre 2014 et 2015, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau IV ou V stagne. Lié au nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau III progresse de 2,6 %, soit 11 800 apprentis alors que les effectifs des niveaux I et II, beaucoup plus faibles (1 300) sont en nette diminution (- 27,0 %). La région-académique Grand-Est accueille à elle seule un apprenti en EPLE sur quatre, soit près de 24 % de l'ensemble de ses apprentis. L'académie de Strasbourg a une longue tradition d'apprentissage public.

### 3 – Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2015

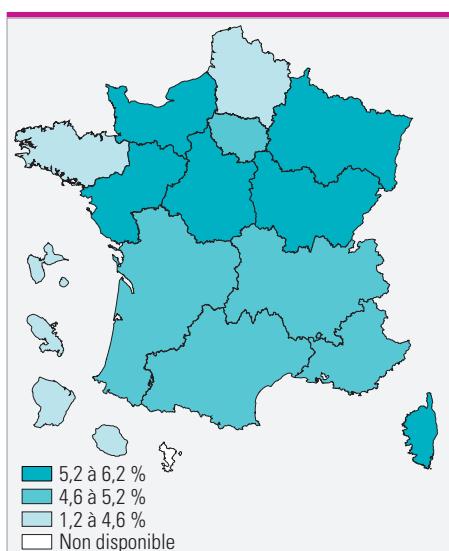
	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évol. EPLE 2015/2014 (%)
<b>Niveau V</b>	<b>11 613</b>	<b>159 610</b>	<b>7,3</b>	<b>0,7</b>
dont CAP	10 806	148 184	7,3	0,2
<b>Niveau IV</b>	<b>11 555</b>	<b>101 582</b>	<b>11,4</b>	<b>- 0,6</b>
dont brevet professionnel	3 478	41 148	8,5	- 0,7
dont bac professionnel	7 650	51 112	15,0	0,2
<b>Niveau III</b>	<b>11 800</b>	<b>73 317</b>	<b>16,1</b>	<b>2,6</b>
dont BTS	11 506	60 095	19,1	2,7
<b>Niveaux I et II</b>	<b>1 311</b>	<b>70 696</b>	<b>1,9</b>	<b>- 27,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>36 279</b>	<b>405 205</b>	<b>9,0</b>	<b>- 0,5</b>

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

### La moitié des régions-académiques enregistrent une hausse de leurs effectifs

Au 31 décembre 2015, six régions-académiques forment chacune plus de 30 000 apprentis ; l'Île-de-France en accueille en particulier 79 200 ([FIGURE 4](#), voir « [en savoir plus](#) »). Ces six régions-académiques représentent les deux tiers des apprentis. Entre 2014 et 2015, la moitié des régions-académiques enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Excepté pour trois DOM qui ont des évolutions plus marquées (- 9,7 % pour la Guyane, - 9,2 % pour Mayotte ou + 7,1 % pour La Réunion), les variations sont comprises entre - 1,6 % et + 2,6 %. Les évolutions selon la répartition secondaire/supérieur sont plus marquées : hors DOM, elles varient de + 1,0 % à + 8,1 % pour les formations du supérieur et de - 5,1 % à + 2,9 % pour celles du secondaire.

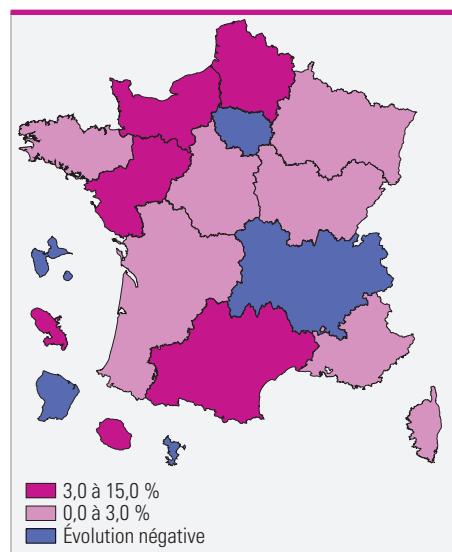
### 5 – Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2015



Note : Données de population de Mayotte non disponibles.

Source : MENESR-DEPP, Enquête SIFA ; INSEE, Traitements DEPP pour les effectifs de population.

### 7 – Évolution région-académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2014 et 2015



Source : MENESR-DEPP, Enquête SIFA.

une croissance pouvant aller jusqu'à 6,6 % en France métropolitaine et atteint 14,5 % pour La Réunion.

### Hausse des entrées en apprentissage après la classe de troisième

L'entrée en apprentissage se fait principalement à l'issue du premier cycle du second degré (19,0 % des entrées), généralement la troisième, après des études supérieures (23,4 %), la préparation d'un CAP (17,0 %) ou d'un bac pro (12,7 %) ([FIGURE 8](#)). En 2015, contrairement aux quatre années précédentes, les entrées en apprentissage après la troisième ont augmenté de 3,1 % et ce, dans la même proportion que les effectifs sortant de cette classe (+ 3,1 %) ([FIGURE 9](#)). Au total, les redoublements

### 8 – La situation antérieure des entrants en apprentissage

	2014	2015	Évolution 2014-2015 (%)	En 2014 (%)	En 2015 (%)
Premier cycle du second degré	43 034	43 921	2,1	19,0	19,0
dont troisième	37 782	38 966	3,1	16,7	16,9
Second cycle GT	22 588	22 323	- 1,2	10,0	9,7
Second cycle professionnel	76 337	76 167	- 0,2	33,7	33,0
dont CAP	40 522	39 235	- 3,2	17,9	17,0
dont bac professionnel	28 704	29 316	2,1	12,7	12,7
Études supérieures	52 051	53 954	3,7	23,0	23,4
dont BTS	16 252	16 041	- 1,3	7,2	6,9
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	16 345	17 296	5,8	7,2	7,5
Autre	16 320	17 217	5,5	7,2	7,5
<b>Total</b>	<b>226 675</b>	<b>230 878</b>	<b>1,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

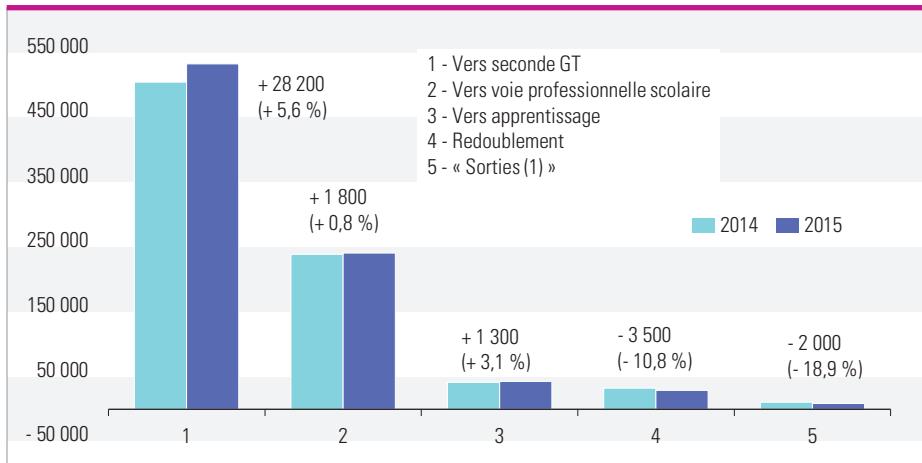
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP- Enquête SIFA.

et les sorties en fin de troisième baissent, alors que les orientations vers une seconde générale ou technologique (GT) – qui absorbe 62 % des effectifs d'élèves issus de troi-

sième –, et celles vers la voie professionnelle scolaire et l'apprentissage progressent.

## 9 – Orientation à l'issue de la troisième aux rentrées 2014 et 2015



(1) Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France Métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Sources : MENESR-DEPP, Enquête SIFA

et Système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'Agriculture - Safran.

## La réussite des apprentis aux examens est assez proche de celle des jeunes sous statut scolaire

Les taux de réussite des apprentis au bac pro et au CAP, qui correspondent aux pourcentages d'admis par rapport au nombre de candidats présents, sont supérieurs à 80 % (respectivement 81,9 % et 83,7 %) et proches de 75 % pour le BP et le BTS (respectivement 75,6 % et 74,0 %) (FIGURE 10, voir « en savoir plus »). À la session 2015, ces taux de réussite aux examens sont inférieurs à ceux des scolaires de 1,6 point pour le CAP, de 6,2 points pour le BTS et supérieur de 1,1 point pour le baccalauréat professionnel. Comme pour le scolaire, quel que soit le diplôme présenté, les filles réussissent mieux que les garçons pour les principaux examens ; la différence est comprise entre 4 et 5 points pour le bac pro, le CAP, le BP et le BTS. Par ailleurs, le taux de réussite est meilleur dans le secteur des services pour le CAP, le bac pro et le BP et dans le secteur de la production pour le BTS. ■

## LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Les apprentis peuvent également être rattachés à une section d'apprentissage ou un autre établissement (établissement jeunesse et sports, de formation continue...). 97 % de ces établissements étant des CFA, le terme CFA est utilisé pour décrire l'ensemble de ces établissements dans la Note.

En 2015, les apprentis sont inscrits dans 995 CFA, formés dans 3 057 sites de formation sur 2 732 formations. Un CFA a en moyenne 3,4 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 67 mais près de 60 % des CFA sont « unisites ».

En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 407 (le plus important a 5 022 inscrits) et dispense 14,5 formations. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 132 et le nombre de formations dispensées est de 5,3. Parmi les formations proposées, 79 % relèvent du supérieur.

La majorité des CFA (59 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, 16 % proposent uniquement des formations du supérieur et 25 % uniquement des formations du secondaire.

## LES ENTRANTS EN APPRENTISSAGE

Les entrants en apprentissage sont les apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage soit pour la totalité d'un cursus en apprentissage, soit pour seulement une partie. Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans emploi, stage, etc.). Cette nouvelle définition différente de celle des années précédentes, permet de bien tenir compte de l'ensemble des entrées en apprentissage : les apprentis, par exemple, entrants directement en deuxième ou troisième année de formation d'un bac professionnel du fait d'une dérogation liée à leur niveau de compétence sont comptabilisés comme des entrants en apprentissage. L'ancienne définition comptabilisait comme des entrants uniquement les apprentis inscrits en première année d'une formation.

## en savoir plus

Latouche D., « L'apprentissage au 31 décembre 2014 », Note d'Information, n° 04, MENESR-DEPP, février 2016.

Repères et références statistiques (RERS), édition 2016, indicateurs 5.1 à 5.8 sur l'apprentissage.

<http://www.education.gouv.fr/statistiques> statistiques rubrique Base de données de référence/L'apprentissage et rubrique Séries chronologiques/Les apprentis.

Pour accéder aux FIGURES 4, 6 et 10, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
depp.documentation@education.gouv.fr

## SOURCE ET DÉFINITION

### Source

Le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP recueille auprès des CFA de façon exhaustive des données individuelles, depuis 2006, sur les personnes inscrites en apprentissage et présentes au 31 décembre de chaque année. Le champ couvert est la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte depuis 2011).

### Définition

**Les apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés. ■